



RAPPORT RELATIF AU CONTROLE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTES **Journée du 15 mars 2023**

I Contrôle des geôles du Commissariat central

Nous, Maître Juliette THOMANN et Maître Anaïs FUCHS, avons procédé au contrôle des geôles du Commissariat central situé 34 Route de l'Hôpital 67000 STRASBOURG le 15 mars 2023.

Nous nous sommes présentées à 9h15 au Commissariat central et avons décliné nos identités et notre mission.

Après une attente d'une dizaine de minutes, nous avons été conduites au sous-sol du Commissariat où se situent les geôles, composées de 22 cellules de garde à vue et de 10 cellules de dégrisement.

Une Consœur qui se trouvait dans le local avocat dans l'attente d'un entretien a pu nous dire que l'annonce de notre arrivée aux geôles avait eu pour effet de déclencher leur nettoyage.

La séparation hommes/ femmes et majeurs/mineurs est respectée.

Nous avons constaté que plusieurs cellules étaient partagées par deux gardés à vue.



Cellule classique de GAV

La cellule 22, plus grande, peut être partagée par plus que deux gardés à vue.

Lorsque la cellule est partagée, les gardés à vue ne disposent pas chacun d'un matelas.

Les gardés à vue bénéficient d'une couverture individuelle jetable.

Les matelas sont essuyés avec une lingette désinfectante.

Les cellules de garde à vue ne sont pas équipées de toilettes ni d'espace d'eau.

Les gardés à vue se partagent un cabinet de toilette unique. Le papier hygiénique est à disposition mais à l'extérieur des toilettes.

Le personnel interrogé sur place nous informe que le nettoyage des cellules se fait tous les jours sauf le weekend.

Néanmoins, dès l'entrée dans le sous-sol des geôles, nous sommes saisies par une forte odeur d'urine et d'excrément.

Cette odeur serait due à une mauvaise installation du système de renouvellement de l'air.

Lorsque les cellules sont fortement souillées, un ticket de nettoyage est émis par le personnel des geôles.

Des bombes désinfectantes, achetées sur les deniers des policiers, sont utilisées en cas de risque de contamination bactériologique et les cellules sont condamnées pour 24h ce qui a pour effet collatéral d'augmenter la surpopulation des autres cellules.

Les cellules ne sont pas placées sous vidéo surveillance.

Les cellules de gardes à vue sont vitrées et disposées autour du pôle de surveillance du personnel des geôles ;

Les cellules de dégrisement disposent d'un hublot et des rondes sont organisées tous les quarts d'heure.

Ces cellules sont situées dans un couloir à l'arrière des geôles « classiques » et elles disposent d'une toilette.

Ces cellules sont celles qui sont les plus sales, avec notamment des matières, a priori, fécales ou à tout le moins organiques sur les murs.



Couloir cellules de dégrisement

Lors de la fouille d'arrivée, les lacets, ceintures sont retirés et les affaires personnelles des gardés à vue sont placées dans un casier.

Les soutien-gorge des femmes sont retirés.

Des protections hygiéniques sont à disposition des femmes.

Le gardé à vue signe lors de la reprise de sa fouille, avec contresignature d'un agent.

Les repas sont servis trois fois par jours. Il y a un micro-ondes pour réchauffer les plats.

Le local d'entretien avocat a été visité.

Les chaises sont dégradées et il nous a été assuré qu'elles seraient changées.



Nous avons pu faire remarquer que le bouton d'alarme était difficilement accessible pour permettre la sécurité de l'avocat et de l'interprète. Plusieurs agressions ont déjà eu lieu dans ce local.

Le local médecin et de prise d'empreinte ont également été visités.

Des travaux d'amélioration des geôles ont été commandées par le commissariat autour de trois pistes :

- Transformation des cellules de dégrisement en cellules de garde à vue avec un remplacement des portes, une rénovation interne
- Installation de toilettes dans plus de cellules mais pas toutes
- Rénovation du système de renouvellement de l'air

La date de commencement des travaux est inconnue.

II Sur les geôles du Tribunal

Nous avons pu visiter les geôles du tribunal judiciaire sis "Place Gisèle HALIMI 67000 STRASBOURG.

Les geôles du Tribunal sont dans un état acceptable, leur construction datant de 2018.

Elles se composent de 2 cellules individuelles et de 7 cellules collectives.

Les cellules individuelles disposent de toilettes. Elles sont réservées aux prévenus les plus à risque (évasion et criminologiques).

Les cellules ne sont pas équipées de vidéo-surveillance.

Il n'y a pas de matelas et il n'y a qu'une seule couverture qui n'est pas lavée.

Les repas sont des sandwichs achetés dans une boulangerie locale.

Néanmoins le temps d'attente au Tribunal est plus court qu'au commissariat.

Des protections hygiéniques sont à la disposition des femmes.

Le personnel nous a paru attentif à la sécurité des prévenus.



Cellule Tribunal